

COMMUNE DE
BUCQUOY

DEPARTEMENT DU
PAS DE CALAIS

CANTON DE
BAPAUME

DELIBERATION

N°3/2024

Objet :

Autorisation
mandatement/
Fonctionnement/
Avant vote du
Budget Primitif 2024

Certifié exécutoire
par la Maire, le

01/02/2024



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre, le 15 janvier, à vingt heures, le Conseil municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence d'Anne-Marie BARBIER, en suite de convocation en date du 09 janvier 2024 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Etaient présents : Anne-Marie BARBIER, Laurent MUCHEMBLED, Catherine GERARD, Muriel POLLART, Bruno VIENNE, Clément BACRO, Dorothee LEFEBVRE, Véronique HERMANT, Eugène DELAMBRE, Laury FLIPPE, Laurent DHE, Sylvie COUSIN.

Absents excusés : Angélique BARBIER, Daisy LAINE.

Procurations :

Angélique BARBIER donne procuration à Catherine GERARD

Daisy LAINE donne procuration à Laurent MUCHEMBLED

Secrétaire : Eugène DELAMBRE

La séance ouverte, Madame BARBIER informe l'assemblée qu'il convient de procéder, avant le vote du budget primitif 2024, au mandatement de l'indemnité en faveur de Madame Céline FAORO.

Pour rappel, le montant de cette indemnité s'élève à 15 871,42€.

L'assemblée, à l'unanimité des membres présents et représentés, autorise Madame BARBIER à procéder au mandatement de cette somme.

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE, LES JOURS MOIS ET AN SUSDITS ET ONT SIGNE AU REGISTRE DES DELIBERATIONS LES MEMBRES PRESENTS.

La Maire,
Anne-Marie BARBIER

